



Bulletin municipal

Mairie 19340 Monestier-Merlines

www.monestier-merlines.fr

Tél : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88 - Fax : 05 55 94 65 26,

Fourriel : m-m@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture Mairie : Ma, Me et Ve de 14h à 19h

Bulletin n°15

Août-Novembre 2010



Le 10 août à la salle des fêtes (20h30) deux amis de Monestier-Merlines

sont venus parler de la poche de BIHAC en Bosnie Herzégovine.

Le Colonel Daniel Estival a commandé les forces françaises de L'ONU de 1991 à 1992 dans la poche de BIHAC

(sécurité et urgence humanitaire : Distribution de nourriture par ex). Une expérience relatée avec beaucoup de passion voire d'émotion.

Le Président du Festival Charles Gaïdy a parlé de ses expériences de pêcheur et de la biodiversité des rivières dans cette même poche de Bihac.

Nous les remercions vivement pour cette passionnante soirée suivie par une soixantaine de participants.

Un grand merci aussi aux « confectionneuses » de crêpes. Celles-ci accompagnés de cidre ont été appréciées par tous.

1) Les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté ce 15 août de 3% pour les ménages et de 4% à 5,5% pour les entreprises, selon un arrêté paru au Journal Officiel.

2) A la découverte du cézallier pas très loin de chez-nous (70 km)



Le Sancy, des vaches des lacs. Un beau paysage



Le Puy de Dôme au fond



Une balade dans le massif du Cézallier: La Godivelle (63) vers Egliseneuve d'Entraygues



Des veaux de toutes les races

Belles couleurs automnales



Plan eau de Soursac, Barrage de l'Aigle. Vers le pont de Saint-Projet 01/11/2010

3) Les travaux à la nouvelle Mairie



Les fondations sont coulées



M. l'architecte FENUS (lunettes)



Raccordement provisoire en eau



La dalle est réalisée



Entreprise KESKIN Ussel





La couverture pointe son nez (9 nov 2010)
Entreprise Gouny Ussel



Les architectes(3) affrontent les premiers frimas



10/11/10



17/11/10

4) Les travaux au CHPE



La colline est particulièrement rognée



Une grue s'impose dans l'environnement



Entreprise Bredèche 19200 Ussel



Des travaux importants



Une vue générale de l'importance des chantiers



La Foreuse est aussi imposante

5) Attention ! Le tout numérique arrive en limousin le 29 mars 2011. Après cette date plus de télévision analogique comme actuellement.

Passage à la télé tout numérique pour la région Limousin : 29 mars 2011

A cette date, chaque foyer de la région Limousin doit être doté d'un mode de réception numérique, sinon il ne recevra plus la télévision !

Date ou période d'extinction anticipée des émetteurs analogiques de Canal+ sur la région Limousin :
2 juin 2010

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les antennistes agréés suivants ou téléphoner au n° 0 970 818 818

Ussel

**Pannetier Jean (Ets) (Antenniste-Revendeur)
29 AVENUE CARNOT - Téléphone : 05 55 96 23 18**

**Vidéo Plus (Antenniste-Revendeur)
75 AVENUE CARNOT - Téléphone : 05 55 72 37 90**

Bourg-Lastic

**Gilles Bellaigue : 04 73 21 85 68 ou 09 63 56 57 39
SITE INTERNET : <http://www.tousaunumerique.fr>**

6) Le mois de septembre (au fait connaissez-vous l'origine de ce nom ?)

- 2 septembre 2010 : Rentrée des classes ; le 1er septembre pour les enseignants.

Zone B Limoges

Vacances des académies de : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Vacances	date de fin des cours	date de reprise
Rentrée scolaire des enseignants		mercredi 1er septembre 2010
Rentrée scolaire des élèves		jeudi 2 septembre 2010
Vacances de la Toussaint	samedi 23 octobre 2010	jeudi 4 novembre 2010
Vacances de Noël	samedi 18 décembre 2010	lundi 3 janvier 2011
Vacances d'hiver	samedi 19 février 2011	lundi 7 mars 2011
Vacances de printemps	samedi 16 avril 2011	lundi 2 mai 2011
Vacances d'été	samedi 2 juillet 2011	lundi 5 septembre 2011

• **11 septembre 2010** : 9e anniversaire des attentats du 11/09/2001 à NEW-YORK Manhattan (les tours jumelles ou the world trade center).

Comice agricole du Canton à Courteix

• **12 septembre** : ouverture de la chasse (chevreuil, sanglier...). Les champignons (les cèpes en particulier), le brame du cerf intéressent beaucoup de personnes.

• **18 et 19 septembre** : journées européennes du patrimoine.

• **21 septembre** : journée internationale de la paix.

• **23 septembre** : Automne.

• **25 septembre** : Hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives. Les bâtiments publics sont pavés aux couleurs nationales (**Annexe 1** : le message du Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants M. Hubert Falco)

• **26 septembre** : Commémoration des combats du bois des trois faux (2ème guerre mondiale) à Régeat commune de Couffy/Sarsonne.

Journée mondiale de la contraception

7) Les expressions du mois d'Octobre

mardi 19 octobre 2010

« **Vivre chichement** »

Vivre modestement (avec une notion d'avarice)

mercredi 20 octobre 2010

« **Avoir un polichinelle dans le tiroir** »

Être enceinte.

« **Se faire remonter les bretelles** »

Se faire rappeler à l'ordre, plutôt vivement.

jeudi 21 octobre 2010

« **Pleuvoir comme vache qui pisse** »

Pleuvoir en abondance, à verse.

vendredi 22 octobre 2010

« **Né dans la pourpre** »

Héritier royal

Héritier d'une famille puissante et/ou riche

samedi 23 octobre 2010

« **Avoir un poil dans la main** »

Etre très paresseux.

dimanche 24 octobre 2010

« Etre (rester) baba »

Être stupéfait.

lundi 25 octobre 2010

« Envoyer paître »

Se débarrasser (de quelqu'un) avec brusquerie

Envoyer promener

mardi 26 octobre 2010

« Aller se faire têter / tâter »

Se faire éconduire.

Se voir brutalement refuser quelque chose.

Aller se faire voir.

8) Meilleure connaissance de Mme la secrétaire de mairie : Mme Odile LAFONT



En plein travail un soir d'élections

Mme Lafont Odile est arrivée à Monestier -Merlines en juillet 1995 : Temps patiel (15h) :

Elle a pris la suite de René ALLEGRE.

Depuis le 01/01/2002 elle occupe un travail à temps complet sur les communes de Merlines (20h) et Monestier-Merlines (15h)

Mariée à Claude Lafont, elle demeure à Merlines et est maman de deux filles Séverine et Véronique ainsi que mamie de deux petites filles Loriane et Coraline et d'un petit Noa.

Sa passion pour le vélo lui a fait grimper plusieurs cols dans les Alpes et les Pyrénées, en particulier, accompagnée bien sûr de son époux Claude lui aussi adepte de la petite reine.

Odile est originaire de Sarroux sur le plateau Bortois. Elle vous accueille avec plaisir et dévouement à la mairie les Ma, Me et Ve de 14h à 19h.

GG

9) Le mois de Novembre :

- **1 novembre** : Toussaint. Les cimetières sont nettoyés et fleuris en hommage à nos défunts

• **3 novembre** : Mise en place de la fontaine au nouveau cimetière. Merci à Sylvain Ollier et à ses amis (il manque le robinet)



Un cimetière assaini (Merci à tous)

• **5 novembre** : 10 heures – Réunion cantonale des Maires à la salle des fêtes de Merlines en présence de M. le Préfet et M. le Président du Conseil Général

• **8 novembre** : Augmentation du prix du tabac de 6 % .

• **11 novembre** : Journée de commémoration du 11 novembre 1918. Nous rendons hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie, notre liberté.

Réunion du conseil municipal (10h – 12h); à l'issue de cette réunion, cérémonie devant le monument aux morts. La mairie est pavoisée aux couleurs nationales. (Message de M. le Secrétaire d'Etat aux armées et aux anciens combattants- **Annexe 2**).

Maryvonne PRADEL et Elisabeth TINET ont peaufiné le menu du repas des 50 Séniors de la commune âgés de 60 ans au moins qui aura lieu le 11 décembre 2010 à midi au restaurant L'OASIS. Vous pouvez contacter les conseillers municipaux pour votre transport. Vous avez la possibilité de confirmer votre inscription pour le repas soit par téléphone au 05.55.94.33.61, soit en déposant votre bulletin au secrétariat de la mairie ou dans la boîte aux lettres au plus tard le 01/12/2010

• **13 novembre** : Journée internationale de la gentillesse

• **15 novembre** : 14 h – Assemblée Générale de l'association des retraités de la Cellette aujourd'hui dénommée CHPE (Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande) à la salle des fêtes de Chauvet (voir photos)



Le bureau de l'Amicale



Voir plus bas



Les places sont chères



Une vue de l'assistance. AG de l'amicale des retraités de La Cellette.
15 nov 2010

• **Attention !** Un arrêté conjoint des conseils généraux du Puy de Dôme et de la Corrèze précise que la RD 1089 (19) et RD 2089 (63) EX RN 89 **seront fermées entre le 15 et le 19 novembre** pour faciliter la réfection du tablier du pont du Chavanon (c'est le cg 63 qui est maître d'ouvrage)

IMPORTANT : Les élections cantonales auront lieu les 20 et 27 mars 2011. Notre canton est renouvelable.

10) Autrefois en 1953 (Institutrice Mme MARCHI qui réside sur la commune de Corrèze) :



n certain nombre d'élèves à l'école de Veyrières. Un grand Merci à Mme Renée JOLY qui vient de nous quitter

11) Passage de grues cendrées :



17/11/2010 les Grues cendrées passent à la Vervialle



Vers le préchonnet

ANNEXE 1

Journée nationale d'hommage aux harkis
et autres membres des formations supplétives
25 septembre 2010

Aujourd'hui, la République se souvient. La Nation tout entière rend hommage aux harkis et aux membres des formations supplétives. De 1954 à 1962, les harkis ont combattu vaillamment aux côtés des soldats français. Engagés dans des opérations militaires ou défendant leur village, ils ont donné au mot « fidélité » son sens le plus fort.

Ces femmes et ces hommes, Français d'Algérie, sont des héros tragiques de notre Histoire.

Ils ont fait le choix de la France en héros, quand ce choix engageait leurs vies et leurs familles. En héros, avec abnégation, ils ont tout risqué pour servir la patrie, les armes à la main et beaucoup sont morts au combat.

En héros, avec une immense dignité, ils ont su tout perdre, jusqu'à leur vie, pour tant d'entre eux, alors que les armes s'étaient tuées et que la paix aurait dû les protéger.

La République s'incline avec douleur, respect et gratitude devant la mémoire de tous ceux que quelques hommes courageux et secourables ne purent arracher à d'ignobles et traitresses représailles.

A ceux qui sont tombés et à ceux qui se sont exilés pour rester Français parce qu'ils aimaient la France plus que tout, nous exprimons une reconnaissance qui ne s'éteindra jamais.

Tout au long de l'histoire de notre vieux et grand pays, rarement l'on aura vu des hommes incarner à ce point les idéaux humains que sont le courage, le don de soi et la fraternité.

Aujourd'hui, nous honorons la mémoire des morts, victimes de l'un des plus grands drames de l'histoire française.

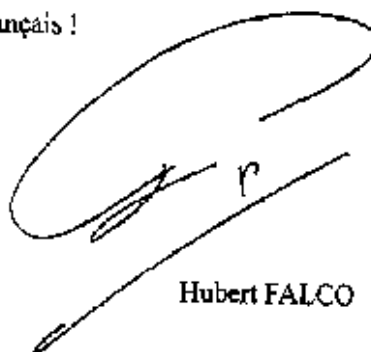
Nous disons aussi la douleur que fut le rapatriement des harkis en métropole. Arrachés à une terre algérienne qui les avait vu naître et qu'ils aimaient, ils durent affronter les pires difficultés pour reconstruire leur vie dans un pays qui ne les attendait pas.

Ils déployèrent alors les valeurs dont ils avaient fait preuve tout au long de la guerre. Face à l'adversité et, souvent, dans un extrême dénuement, ils travaillèrent dur, ils servirent leur famille, ils donnèrent une éducation à leurs enfants. Pour chacun, ils furent des exemples et des modèles. Ils le restent aujourd'hui, encore, pour la Nation tout entière et pour notre jeunesse.

Harkis, vous fûtes et vous demeurez de grands Français !

Honneur aux harkis !

Vive la République, vive la France !



Hubert FALCO

ANNEXE 2

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, au son des clairons sur la ligne de front et des cloches des églises dans toutes les villes et les villages de France, prenait fin le plus terrible conflit que l'humanité ait connu jusqu'alors et dont personne n'imaginait alors qu'il ouvrirait un siècle marqué par le retour de la barbarie et de l'inhumanité au cœur même de la civilisation européenne et dans le monde.

L'armistice signé dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, quelques heures auparavant, scellait la victoire si chèrement acquise de la France et de ses alliés sur l'Empire allemand, tombé deux jours plus tôt.

Cette Première Guerre mondiale, qui devait être « la cer des ders » la mémoire collective l'a retenue sous le nom de Grande Guerre, non pas pour en magnifier le souvenir, mais parce que son ampleur inédite, la violence extrême de ses combats, la puissance destructrice employée et le nombre de morts, de blessés, d'invalides et de "gueules cassées" qu'elle provoqua ont marqué à jamais notre conscience nationale.

Aucune famille, aucun village, aucune ville ne furent épargnés par la douleur et le deuil. Deux ans après la fin de cette tragédie, la Nation a souhaité rendre hommage à tous ceux qui souffrirent, parfois au delà de toute mesure durant cette terrible épreuve.

Pour que le pays tout entier n'oublie jamais le sacrifice de ses enfants, le corps d'un soldat français non identifié, « petit soldat glorieux et anonyme » choisi au hasard parmi les Poilus morts pour la France, et les symbolisant tous, fut placé dans une chapelle ardente dressée dans l'Arc de Triomphe. C'était il y a quatre-vingt-dix ans, le 11 novembre 1920.

Selon la belle formule d'Henri de Jouvenel : « c'est lui, l'inconnu, l'anonyme, le simple soldat, qui donne tout son sens à l'Arc de triomphe ».

Ce corps fut inhumé sous la Dalle Sacrée le 28 janvier 1921. Et depuis le 11 novembre 1923, sans interruption, la Flamme du souvenir brille à ses côtés, ravivée chaque soir, sur la Dalle Sacrée.

Célébrée tous les ans dans l'ensemble des communes de France, la journée nationale du 11 novembre, dénommée "fête de la Victoire et de la paix" par la loi du 24 octobre 1922, reste la plus emblématique des commémorations car elle symbolise par excellence le sacrifice pour la France de ses enfants.

En 1940, alors que la France était en souffrance, abasourdie par sa défaite, coupée en deux, en partie occupée, alors que l'engagement dans la France Libre ou dans les prémisses de la résistance intérieure étaient encore affaire d'individualités aussi remarquables que peu nombreuses, c'est le 11 novembre que se leva, sur le territoire métropolitain, le premier écho populaire à l'appel historique du Général de Gaulle lancé le 18 juin depuis la radio de Londres.

Ce 11 novembre 1940, des milliers de Français cédèrent de témoigner leur opposition à l'occupant et à la politique de collaboration que voulait mener le gouvernement du Maréchal Pétain. Ils le firent en rendant hommage à leurs aînés de 1914-1918.

A Paris, tout au long de la journée, quatre à cinq mille lycéens et étudiants braverent l'occupant pour aller déposer des centaines de bouquets et plusieurs gerbes sur la tombe du Soldat Inconnu.

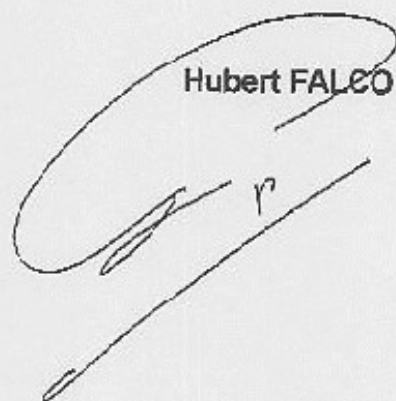
En province, bien d'autres Français célébrèrent individuellement ou collectivement, la signature de l'Armistice de 1918. Ils le firent chacun à leur manière, en hissant un drapeau tricolore sur la cathédrale de Nantes, ou en arborant modestement à la boutonnière une croix de Lorraine, signe de ralliement des Français libres...

Dans les années trente, la commémoration du 11 novembre était l'occasion de se recueillir et de rendre un vibrant hommage aux morts de 1914-1918. Pendant l'Occupation, elle devint un symbole porteur des valeurs de la Résistance.

Aujourd'hui, elle incarne l'espérance européenne et la réconciliation franco-allemande, vecteurs d'une Europe en paix, unie, solidaire et forte.

Elle est aussi l'occasion de rendre hommage, sous l'Arc de Triomphe comme devant chaque monument aux morts, à nos soldats qui font aujourd'hui encore le sacrifice de leur vie pour la paix et la liberté dans le monde.

« Tu iras honorer le soldat inconnu ». Le mot d'ordre des étudiants et lycéens du 11 novembre 1940 demeure, par delà les générations, l'un des plus beaux commandements de notre République.



Hubert FALCO

Ce courrier a été lu le 11 novembre 2010 dans chaque commune de France
(en général devant le monument aux morts de toutes les guerres)

Le Conseil municipal a donc célébré le 92ième anniversaire du 11 novembre 1918 qui mettait fin à cette guerre particulièrement meurtrière, puisqu'elle fit 18 millions de morts.

Malheureusement, il ne reste plus de témoins vivants de cette funeste période. Désormais le devoir de mémoire devient de plus en plus nécessaire pour les générations futures. C'est à nous de les y préparer.

GG correspondant défense de la commune de Monestier-Merlines